



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

cancer du côlon

Question écrite n° 46472

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les résultats de l'étude Eurocare publiée le 4 décembre 2013 et faisant état de la qualité de la prise en charge des patients malades du cancer en France. Avec 355 000 nouveaux cas diagnostiqués en France chaque année, le cancer est un enjeu de santé publique majeur. Malgré les bons résultats obtenus en matière de cancers de la prostate et du sein où la France figure au deuxième rang européen, le rapport souligne le retrait de la France en matière de cancers colorectaux. De même, certaines tumeurs, au poumon, au pancréas, à l'estomac, conservent un très mauvais pronostic. C'est pourquoi il lui demande quelles sont les actions envisagées par le Gouvernement afin d'améliorer ces résultats.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46472

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 décembre 2013](#), page 13042

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)